

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

*Bruxelles*

vendredi 28 septembre 1923

## Sommaire :

Le syndicalisme chrétien  
et la paix sociale

G. Rutten, O. P.  
Firmin van den Bosch

L'Institut d'Égypte

Notes sur les sacrements :

L'Extrême-Onction

Abbé Jacques Leclercq

Un ami wallon de

Saint Ignace de Loyola

Omer Englebert

Les " Petites Géorgiques ", de

Louis Mercier

Marcel Paquet

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Patrons de l'Alpinisme, J. Schyr-  
gens. — Autorité et liberté. — Roumanie, O. Englebert.

## La Semaine

❖ Pour la deuxième fois l'Allemagne est vaincue. Foch a brisé l'Allemagne militaire, Poincaré a eu raison de l'Allemagne politique. La victoire, compromise à Versailles et gâchée par la dictature d'un Lloyd George, sera-t-elle enfin « sauvée » ?

Malgré l'Angleterre, l'Allemagne s'écroule. Le Reich a cru s'en tirer sans payer la casse : il s'est suicidé. Une cassure se dessine qui isolera la Prusse protestante en délivrant la Rhénanie et la Bavière catholiques. L'Europe ne vivra plus sous la menace d'une hégémonie prussienne.

On dit l'Entente Cordiale rétablie... L'Angleterre aura compris qu'elle s'était trompée, qu'elle avait

perdu la partie, et qu'il ne restait qu'à se rapprocher de la France à l'effet d'empêcher celle-ci de tirer trop grand profit de son triomphe...

On nous reproche dans certains milieux de combattre trop violemment la politique de l'Angleterre. Nous le faisons parce que la politique anglaise d'après guerre (qui n'est d'ailleurs anglaise que de nom : c'est la politique de la Haute finance internationale) est nuisible aux intérêts généraux de l'Europe comme aux intérêts particuliers de la Belgique. Il se trouve même d'éminents anglais pour trouver qu'elle est néfaste pour l'Angleterre...

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



Il n'y a pas  
de  
meilleur  
**CHOCOLAT**  
que  
**DUC**

**CHOCOLAT**



**DUC ANVERS**

**MARQUES :**

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

**La revue catholique**

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : 299.45

Conditions de l'abonnement :

Un an . . . . . 25 francs

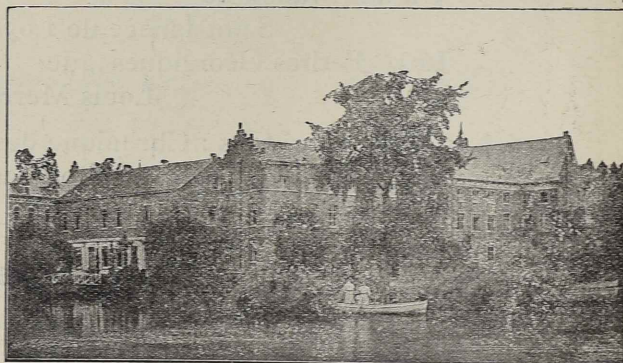
Six mois . . . . . 15 francs

Le numéro . . . . . 75 centimes

*Pour l'étranger, port en sus*

Numéros spécimens sur demande

**Institut S<sup>TE</sup>-ANNE**



DIRIGÉ PAR LES

**SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR**

*situé dans un coin du pays brabançon*

à **HOEGAERDE (près Tirlemont)**

*au sein d'un vallon choyé par la nature  
entouré d'un parc de 7 hectares*

**SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE**

**SECTION DES LANGUES MODERNES**

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

**Prix de la Pension : 1800 francs**



# Le syndicalisme chrétien et la paix sociale <sup>(1)</sup>

Si les enseignements de cette Semaine syndicale étaient compris et pratiqués par la majorité de nos concitoyens, nous ne tarderions pas à vivre sous le règne de cette paix sociale, dont je dois vous parler en clôturant cette nouvelle série de cours.

Mais avant de vous le démontrer, il faut que j'essaie de définir ce qu'est la paix en général et ce qu'est la paix sociale en particulier.

Selon la définition traditionnelle et mille fois répétée de Saint Augustin, la paix est la tranquillité de l'ordre.

Il n'est pas besoin de recourir à de subtiles analyses pour établir la justesse de cette définition. Quand vous constatez que dans un ménage ou dans une usine, chaque chose est à sa place et chacun à sa tâche, vous dites d'instinct que tout y est en ordre ; et quand tout est en ordre vous en concluez que tout va bien : c'est la tranquillité de l'ordre.

Chacun de nous est un univers en miniature. Il y a tant de choses dans le petit monde que nous sommes : une intelligence, une volonté, une imagination, une mémoire, une conscience, des désirs, des émotions, des passions, des forces physiques ! Pour qu'en nous tout aille bien, il faut que tout cela soit mis en ordre, c.-à-d. à sa place. Dès qu'un organe est congestionné ou anémié, dès qu'une faculté inférieure se révolte contre une faculté supérieure, l'équilibre est rompu. Nous sommes agités, malheureux, nous avons du remords : la tranquillité de l'ordre a disparu.

Du petit monde que nous sommes, transposez tout cela dans l'univers qui nous entoure et vous entrevoyez immédiatement ce que devrait être la paix sociale ; puisque la paix ou la tranquillité présupposent que tout soit en ordre, la paix sociale implique que dans la société religieuse et dans la société civile aussi bien que dans la société familiale et dans la société professionnelle, les hommes et les choses soient à leur place. Puisque les ressources et les biens de ce monde sont limités, dès que quelqu'un en prend trop, il en reste trop peu pour les autres ; si l'un travaille trop peu, un autre devra suppléer. Alors il y a du mécontentement et des frictions, l'équilibre est rompu, la tranquillité disparaît avec l'ordre. D'autre part, comme il n'est évidemment pas possible de faire un bon tout avec de mauvaises parties, ni de construire un bâtiment solide avec des matériaux défectueux, toute réforme sociale doit commencer par la réforme de chacun de nous. C'est pourquoi la paix sociale implique nécessairement : et d'abord, que chacun de nous connaisse son devoir ; et puis, qu'il s'efforce de l'accomplir. Mais accomplir son devoir c'est respecter les

droits d'autrui, et, comme personne n'a plus de motifs plausibles d'être mécontent quand les autres respectent ses droits, c'est faire œuvre de pacification sociale par excellence, que d'inculquer aux hommes le respect du devoir et le ferme désir de l'accomplir.

Dès lors la question qui se pose est facile à formuler : Vous et moi, propagandistes du mouvement syndical chrétien, nous efforçons-nous loyalement d'être les bons ouvriers de la pacification sociale, en prêchant avant tout la nécessité de l'ordre, et l'amour du devoir ?

\* \* \*

Vous n'attendez pas de moi que je perde votre temps et le mien à relever les objections déduites des exagérations ou des erreurs commises par des personnalités isolées.

Aucune profession ni aucune cause ne peuvent se flatter d'être toujours également bien servies par tous ceux qui les défendent. Nous ne sommes responsables des fautes de nos amis que dans la mesure où nous n'avons pas fait ce que nous pouvions pour les prévenir.

Je ne parle pas non plus de nos adversaires. Il est tout naturel qu'ils nous combattent, et nous ne songeons ni à nous en étonner, ni à nous en plaindre.

Les hommes qui nous font le plus de mal sont ceux qui se disent nos amis et qui, sous cent formes diverses, reproduisent toujours les mêmes reproches. Par un phénomène d'auto-suggestion bien connu, ils en arrivent à confondre leurs appréhensions avec la réalité.

Écoutez-les : « Les dirigeants du syndicalisme chrétien ont de bonnes intentions, mais ils parlent trop aux ouvriers de leurs droits et pas assez de leurs devoirs. Les syndiqués chrétiens sont aussi exigeants et parfois même plus intraitables que les syndiqués socialistes. Ce sont des socialistes déguisés qui croient que tout est sauf, tant qu'on va à la messe.

» Les dirigeants du syndicalisme chrétien ne réagissent pas assez contre les tendances matérialistes actuelles, qui font de la richesse et de la jouissance le but à peu près exclusif de la vie. Non seulement ils demandent constamment des augmentations de salaire, mais ils entendent que ces augmentations soient parallèles à l'augmentation des prix, de sorte qu'ils n'ont plus aucun intérêt personnel à combattre cette vie chère qui mène le pays à la ruine. Les syndiqués chrétiens enveniment malgré eux la lutte des classes et semblent parfois même vouloir nous conduire à la dictature du prolétariat. N'exigent-ils pas la participation aux bénéfices et même à la direction des entreprises, au profit d'ouvriers dont le salaire constitue quoi qu'il arrive, une créance privilégiée et en quelque sorte sacrée. C'est bien le moment pour des gens conscients de la gravité

(1) Discours de clôture de la Semaine Sociale de Fayt. Les cours de cette « Semaine » sont suivis par les dirigeants ouvriers des syndicats chrétiens de Wallonie.



de la crise économique actuelle de préconiser des réformes, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles impliquent un risque auquel nous n'avons pas le droit de nous exposer à l'heure actuelle.

» Que les dirigeants des syndicats commencent par raviver au sein de la classe ouvrière, le sentiment de l'honneur et le respect de la parole donnée. A quoi bon, par exemple, faire des conventions collectives si les syndicats ouvriers renient leur signature au moment précis où ils escomptent que le patron subira leurs exigences plutôt que de suspendre des travaux entamés.

» Dans ces conditions, c'est tout de même un peu fort de prétendre que les syndicats chrétiens sont des instruments de pacification sociale ».

Parmi ceux qui nous font ces reproches, je n'en ai pas encore découvert un seul, qui se soit donné la peine de suivre, d'un bout à l'autre, une seule de nos Semaines sociales. S'ils avaient assisté à la récente Semaine sociale flamande de Louvain ou à celle que nous clôturons en ce moment, ne seraient-ils pas loyalement obligés de se rétracter ?

Dans quel milieu ou dans quelle classe sociale a-t-on déployé des efforts comparables aux nôtres pour vulgariser la connaissance des enseignements pontificaux qui sont la synthèse du programme social de l'Église ? Où sont les groupements professionnels acceptant plus cordialement que nous des prêtres-conseillers, désignés par l'autorité ecclésiastique, et chargés de nous rappeler sans cesse les grandes lois de justice et de charité qui doivent dominer notre activité sociale aussi bien que notre activité individuelle ? Les cours de cette Semaine syndicale de Fayt n'ont-ils pas débuté comme ceux de la récente Semaine Sociale de Louvain, par l'exposé de la conception chrétienne de la vie ; c.-à-d., par le rappel de cette vérité fondamentale : la tranquillité de l'ordre n'existe que si la préoccupation d'être avant tout chrétiens, c.-à-d., honnêtes et justes, tient dans notre vie la première place ?

Que de fois nous vous avons rappelé ces vérités fondamentales auxquelles l'incomparable observateur que fut Le Play croyait aussi fermement qu'aux lois physiques : Le progrès de la richesse engendre la corruption s'il n'a pas pour contre-poids, une pratique plus assidue des lois morales. Une application trop excessive aux intérêts matériels est une source certaine de décadence... « Un peuple grandit moins en perfectionnant la production des objets nécessaires à ses besoins qu'en s'appliquant à contenir ses appétits et à pratiquer le bien. Les développements de l'activité physique sont toujours bornés par l'étendue du sol ; par la force des bras, par la quantité des matières à ouvrir ; tandis que les ressources des facultés de l'homme sont véritablement sans limites (1).

\* \* \*

La conception chrétienne de la vie nous fournit une doctrine incomparable sur la dignité du travail. La plupart de ceux qui nous critiquent considèrent le travail comme un acte presque exclusivement individuel, tandis qu'il est surtout un acte collectif et par conséquent essentiellement social.

Ce n'est pas comprimer l'initiative privée, ni méconnaître le mérite de l'effort personnel que d'affirmer bien haut ce caractère social du travail.

Le travail est social par son origine, car il ne se conçoit

(1) *La Réforme Sociale en France*. T. I. Introduction.

même pas sans les connaissances, sans les matériaux et sans l'expérience que nous devons à nos prédécesseurs et à nos contemporains. Il est social par son but qui n'est pas seulement la subsistance du travailleur et de sa famille, mais aussi l'accroissement continu du patrimoine intellectuel, moral et matériel des nations. Il est social par ses conséquences, car de la façon dont s'accomplit le travail dépendent en grande partie, la santé, le bien-être et le bonheur d'un nombre plus ou moins considérable d'êtres humains.

Précisément parce que le travail déborde et dépasse la personnalité du travailleur, celui-ci n'en est pas le maître absolu. Il ne peut ni s'isoler de ceux auxquels l'unité la communauté des intérêts, ni faire abstraction des conséquences de son activité. La solidarité des intérêts crée naturellement la solidarité de l'action et de la défense. L'association permet au faible de faire de la force avec des faiblesses unies. Mais cette force n'est respectable que si elle est au service du droit et dominée par l'idée du devoir. C'est pourquoi vos professeurs vous ont rappelé une fois de plus, les qualités qui doivent caractériser le travail de l'ouvrier chrétien, notamment le soin, l'économie et l'honnêteté. Vous ne serez vraiment des ouvriers chrétiens que dans la mesure où vous aurez ce que nos ancêtres appelaient si bien la piété du travail bien fait.

Quel dommage qu'il soit impossible de préciser par des statistiques les pertes énormes qu'infligent à l'industrie et par conséquent à toute la communauté, ceux qui considèrent le travail comme une corvée à expédier ou lieu de l'envisager comme une mission à remplir !

Les anciens de nos Semaines Sociales savent que nous avons toujours mis autant d'insistance à vous rappeler ces vérités fondamentales que n'en mettent nos adversaires à nous reprocher de les oublier.

Ceux qui se plaignent sans cesse des exigences toujours plus grandes des ouvriers, me rappellent le temps où sur les affiches des Ligues anti-alcooliques, le pochard brisant la vaisselle et dégringolant des escaliers était toujours un ouvrier ; comme si la classe ouvrière détenait le monopole de l'intempérance !

La passion du gain abondant, rapide et facile entraîne hélas, toutes les classes de la société. Si nous voulions pousser à la lutte des classes, il ne nous serait peut-être pas difficile de démontrer que, toutes proportions gardées, ce ne sont pas les ouvriers, pris dans leur ensemble, qui ont le plus rapidement augmenté leurs revenus.

Sans doute, c'est pour nous un impérieux devoir de conscience de tenir compte sans cesse des complications économiques de l'heure présente. La loi des huit heures, par exemple, doit être appliquée avec la souplesse qu'imposent à toute évidence les divers besoins des différentes industries et les exigences parfois très dures de la concurrence internationale. Quand on aime les ouvriers avec sincérité et avec désintéressement il faut avoir le courage de leur dire la vérité, même quand elle est désagréable à entendre.

Il serait tout de même désirable, dans l'intérêt même de la cause qu'ils défendent, que les récriminations les plus bruyantes contre les revendications exagérées des ouvriers nous vissent un peu plus souvent de ceux que la finance ou l'industrie ont moins enrichis.

Et puis, peut-on croire sérieusement que nous soyons moins convaincus que d'autres de la nécessité absolue de l'autorité et de la discipline ? Une autorité forte et respectée est plus que jamais la condition indispensable de tout progrès social. Mais il faudrait démontrer que le seul fait de vouloir une moins



dre inégalité dans la répartition des richesses soit de nature à compromettre l'autorité. Il y a toujours eu des égoïstes inconscients qui confondent leurs intérêts avec leur droit et traitent d'utopistes ou de révolutionnaires tous ceux qui les gênent. Les réformes qui leur déplaisent ne sont jamais mûres.

Nous savons fort bien qu'il n'existe pas encore de formule de participation aux bénéfices ou à la direction des affaires, qui soit immédiatement réalisable. Plus d'une fois nous vous avons loyalement exposé les principales objections de ceux qui combattent ces projets. Mais il s'agit ici, non pas de projets réalisables immédiatement et partout, mais d'un idéal de justice sociale plus grand, vers lequel il ne nous fut jamais défendu de tendre.

Nous nous refuserons toujours énergiquement à suivre ceux qui paraissent vouloir lier la morale catholique au sort d'une forme quelconque de gouvernement ou de production.

Il est évident qu'il est aussi difficile de faire marcher une affaire où il y aurait plusieurs maîtres, que de faire manœuvrer un bateau sur lequel il y aurait plusieurs capitaines. Mais encore une fois, qu'on nous démontre que l'avenir de notre industrie serait compromis et l'autorité paralysée le jour où la collectivité des ouvriers d'une même entreprise aurait son représentant au sein du Conseil d'administration ou du collège des Commissaires ?

N'avons-nous pas toujours affirmé que les conventions collectives impliquent des sanctions efficaces et réciproques ? Où et quand avons-nous approuvé des ouvriers et des syndicats foulant aux pieds leurs engagements ? Si ceux qui nous accusent désirent que nous les prenions au sérieux, qu'ils se donnent au moins le peine de préciser davantage.

Enfin, vous l'avez constaté une fois de plus au cours de cette Semaine : nous restons fidèles à la thèse de l'interventionnisme modéré, telle qu'elle est présentée dans l'Encyclique *Rerum Novarum*, et nous continuons à vous mettre en garde contre les inconvénients de l'extension des attributions de l'État.

\* \* \*

Je crois vous en avoir dit assez pour vous démontrer que vous ferez bien de ne pas trop vous préoccuper des critiques de ceux qui nous accusent de compromettre la paix et la prospérité sociales. Autant il est important de prêter attention à l'oreille à toutes les critiques bienveillantes, autant il importe de peu se soucier de ceux qui oublient que dans tous les domaines, les progrès sont réalisés par ceux qui agissent et non pas par ceux qui passent leur vie à dire comment il ne faut pas faire.

La vraie démocratie n'est pas celle qui rêve de je ne sais quel nivellement aussi idiot que stérile, mais celle dont on a dit qu'elle veut rendre toutes les cimes accessibles à toutes les valeurs d'où qu'elles viennent. Vous inculquer l'ambition de monter aussi haut que peuvent vous porter votre talent et votre énergie est pour nous, du point de vue social, un devoir auquel nous ne faillirons jamais.

Demain vous serez de nouveau éparpillés dans tous les centres industriels du pays wallon. Mais une fois de plus vous serez partis d'ici, emportant avec vous une connaissance plus approfondie de la doctrine sociale catholique, un souci plus profond de vos devoirs et de vos responsabilités, un amour plus ardent pour vos camarades de travail, et un désir plus intense de les ramener au Christ qui les aime et qui les attend.

G. RUTTEN, O. P.  
Sénateur.

## L'Institut d'Égypte (1)

Le 5 mars 1789, le Directoire exécutif chargea le « citoyen Bonaparte » de l'expédition d'Égypte ; il l'autorisait, en outre, à emmener « une centaine de savants, d'ingénieurs, de géographes, d'artistes, et tel nombre qu'il lui plairait d'ouvriers de toutes les professions ».

Par cette initiative, l'expédition d'Égypte revêtait, dès l'abord, le caractère, bien conforme au génie traditionnel de la France, d'associer à une entreprise militaire une œuvre d'expansion intellectuelle.

La Commission des Sciences et des Arts, embarquée à la suite du Général en Chef, comprenait cent soixante-quinze membres ; elle était munie de tous les outils de ses futurs labeurs : une bibliothèque, des instruments de géodésie, de physique et de chimie, et même une imprimerie fonctionnant à bord.

La flotte appareilla de Toulon le 19 mai 1798 ; autant que l'armée, les « attachés scientifiques » ignoraient où Bonaparte les menait ; ce n'est qu'au cours de la traversée que leur fut révélé le but du voyage : la conquête de l'Égypte.

Dans une randonnée vertigineuse de gloire, Bonaparte cueillit, en passant, Malte, le 12 juin 1798, prit Alexandrie le 1<sup>er</sup> juillet, et se rendit maître du Caire, le 21 juillet, par la victoire des Pyramides.

Moins d'un mois plus tard, par décret du 20 août 1798, le Général vainqueur fonda « l'Institut d'Égypte », auquel il assignait pour objectif de s'occuper d'abord « du progrès et de la propagation des lumières en Égypte » et, ensuite, « de la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte ».

Les membres de l'Institut étaient répartis entre quatre sections : la section de Mathématique, la section de Physique, la section d'Économie politique et la section de Littérature et de Beaux-Arts.

Chaque section comprenait douze titulaires ; les séances, qui étaient publiques, devaient avoir lieu tous les cinq jours ; et les comptes rendus des discussions et délibérations étaient publiés dans *La Décade Égyptienne*, « Journal littéraire et d'économie politique », publié sous la direction de Tallien, l'ancien conventionnel.

La demeure que Bonaparte choisit pour l'Institut démontre les hautes destinées qu'il ambitionnait pour son œuvre ; celle-ci prit asile dans le riche palais, récemment achevé, d'un bey en fuite ; le salon du harem devint la salle des séances, et sous des voûtes qui n'entendirent, jusque-là, que propos futiles ou ennuyés, des savants de l'Occident émettre leurs thèses, et des artistes de l'Occident donner l'envoy à leurs rêves. L'installation fut complétée par une bibliothèque, un cabinet de physique et un cabinet d'histoire naturelle ; et dans les grands jardins qui entouraient le palais, près de « l'Étang de l'Institut », un jardin botanique fut créé et un observatoire fut élevé.

De tout cela, de ce décor qui devait être si propice à la fraternisation de la Science et de l'Art, rien ne survit plus aujourd'hui qu'une des maisons qui servirent de dépendances à l'Institut ; là, dans un cadre admirablement approprié, le zèle pieux et éclairé d'un Français d'Égypte, membre de l'Institut, M. Gaillardot, a réuni les souvenirs variés, émouvants et captivants, de l'expédition d'Égypte.

Le premier Président de l'Institut d'Égypte fut Monge (Bonaparte, dans un bel hommage de soldat aux artisans de l'Idée, se contentant de la place de Vice-Président), Monge, le maître de la géométrie descriptive et dont la collaboration multiple s'avéra notamment par un intéressant mémoire sur le mirage. Un autre mathématicien illustre, membre de l'Académie Française, Fourier, à la fois bel écrivain et grand savant, particulièrement connu par ses travaux sur la « propagation de la chaleur », fut nommé Secrétaire perpétuel.

Quand on relit à présent, dans la *Décade Égyptienne*, les procès-verbaux, si sommaires soient-ils, des labeurs de l'Institut d'Égypte, du 24 août 1798 au 22 mars 1801, on peut constater que rien ne fut étranger aux membres de l'Institut de ce qui intéressait le bien-être, la prospérité et la beauté de l'Égypte : les médecins eurent le souci de combattre scientifiquement les deux grands maux qui ravageaient le pays, la peste et l'ophtalmie ; les botanistes s'attachèrent à comparer

(1) Pages extraites d'un volume qui paraîtra ces jours-ci à l'Action Catholique, sous le titre : *Le long de ma route : Égypte, Palestine, Grèce*. — M. Firmin van den Bosch est membre de l'Institut d'Égypte où il a remplacé Lord Kitchener.



les plantes d'Égypte avec celles de France et à relever les différentes variétés de la Flore égyptienne, au nombre de 1050 ; la Faune égyptienne sollicita les zoologistes, qui établirent la filiation des espèces actuelles avec les espèces disparues ; les géographes étudièrent la configuration de la contrée, et la brillante pléiade des ingénieurs, conscients de l'importance primordiale que présentait, pour le développement de l'Égypte, la distribution des eaux du Nil, donnèrent une poussée vigoureuse à la question des irrigations ; d'autre part, le problème historique de la « jonction des deux mers » requit leur attention ; ils s'attachèrent à la solution avec une âpreté passionnée, et ils préparèrent ainsi la voie aux géniales réalisations de Ferdinand de Lesseps ; enfin, les archéologues et les artistes entreprirent avec méthode l'exploration artistique de l'Égypte ancienne ; et le relevé qu'ils firent de ses monuments forme la base des surprenants progrès futurs de l'archéologie ; Bonaparte avait même amené dans sa suite un musicographe en la personne de Guillaume André Villetaou, un professionnel du théâtre qui se fit le vulgarisateur de la musique arabe.

Rien que par la nature de travaux si importants et si divers, on peut se rendre compte qu'il ne s'agissait point là de calmes études de cabinet et d'opérations paisibles de laboratoire. Les éléments à réunir et à contrôler exigeaient des déplacements variés, de longues constatations sur place et, en un mot, de véritables expéditions scientifiques et artistiques. Quelle foi, quel enthousiasme, quel dédain du péril et quel mépris du confort ne fallut-il pas à ces intellectuels pour s'engager ainsi dans l'inconnu, au milieu du bruit des armes, parmi une population hostile et défiante, dans des régions dévastées par de dangereuses maladies ! Sous l'impulsion de Bonaparte, trois missions successives allèrent à la découverte de la Haute-Égypte : la première, qui partit le 19 mars 1799, était placée sous la direction de Girard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Paris ; elle avait pour objectif de recueillir des renseignements complets sur le commerce, l'agriculture et les arts ; composée de huit ingénieurs et du sculpteur Castex, elle reflétait l'esprit surtout positif de son chef et ne faisait aux soucis d'art qu'une part très réduite. Mais il arriva qu'à mesure que les voyageurs remontaient le Nil et se trouvaient en présence des grandioses et émouvantes reliques des Empires pharaoniques, l'Art fit des racines parmi les hommes de science ; ce fut le cas, entre autres, pour deux jeunes ingénieurs, âgés l'un de vingt-trois ans et l'autre de dix-neuf ans, Jollois et de Villiers, et qui au grand scandale de Girard, estimant « que ce n'était pas de leur ressort », s'enflammèrent d'admiration pour les temples, les tombeaux et les bas-reliefs, et déclarèrent vouloir « essayer une conquête au nom des arts ». Girard leur rappela que « le goût des antiquités était en dehors des attributions d'ingénieur » et, pour souligner son avis, il ne voulut aller qu'une seule fois au temple de Denderah ; et, sur quatre heures qu'il y passa, il en dormit trois. En dépit de l'intervention aimable du général Belliard, la zizanie se mit dans la mission, et lorsque le gros de celle-ci entra au Caire, Jollois et de Villiers restèrent en Haute-Égypte et se joignirent plus tard à une des missions subséquentes.

Ce défaut d'unité d'action dans la mission Girard n'empêcha pas qu'elle aboutit à des résultats considérables et précieux : ses observations sur le commerce, l'industrie et l'agriculture, comme aussi ses études sur le régime des eaux à travers la vallée du Nil, eurent, dans le domaine scientifique, une valeur égale à celle qu'eurent, dans le domaine artistique, les descriptions et les plans des monuments anciens auxquels s'étaient attachés Jollois et de Villiers.

En même temps qu'opérait la mission Girard et en avant d'elle, un isolé, le peintre Denon, accompagnait le général Desaix qui, après la victoire des Pyramides, s'était mis à la poursuite des Mamelouks, jusqu'aux Cataractes.

Desaix était un soldat pour qui la Beauté existe ; il communiqua pleinement dans la ferveur de Denon pour les splendeurs thébaines, encouragea ses travaux, s'intéressa à ses dessins, et ce fut lui qui prit l'initiative de faire envoyer à Paris un des obélisques de Louxor.

Quand parvinrent au Caire les esquisses de Denon et les rapports lyriques de Jollois et de Villiers, ce fut un enthousiasme général, auquel Bonaparte participa pleinement ; sur ses ordres, deux nouvelles missions furent formées et qui se mirent en route à quelques jours d'intervalle, — le 1<sup>er</sup> août et le 14 août 1799, — l'une sous la conduite de Costaz, secrétaire-adjoint de l'Institut, l'autre sous la direction de Fourier, Secrétaire perpétuel de l'Institut ; la première comprenait trois ingénieurs, deux astronomes, deux architectes, un zoologiste, un botaniste, un chef des aérostiers, un littérateur, un contrôleur des monnaies et un officier de santé ; la seconde comprenait sept ingénieurs,

un zoologiste, un botaniste, un peintre, un musicien, un officier de santé et un pharmacien.

A ces missions, Bonaparte avait assigné pour but, outre les recherches artistiques, une enquête sur l'état moderne de l'Égypte, ses usages religieux, civils et commerciaux, et ses relations avec l'intérieur de l'Afrique.

Sous la protection des troupes de Belliard et de Desaix, ces explorateurs remontèrent la vallée du Nil jusqu'à l'Île de Philae, où ils arrivèrent le 11 décembre 1799 ; ils furent tentés un instant de franchir la frontière de l'Égypte et d'aller reconnaître l'Abyssinie ; mais l'insécurité de la contrée les força à renoncer à ce projet. . . D'ailleurs, en ce moment, Bonaparte n'était plus là, Kléber avait été tué et Menou, à qui était échu le commandement de l'Égypte, ne portait qu'un médiocre intérêt à tout ce qui n'était pas spécifiquement militaire ; il se serait volontiers approprié, comme une devise, le mot d'ordre que lançaient parfois, au moment du combat, certains soldats de l'armée d'Égypte : « Attention ! les ânes et les savants au milieu des carrés ! »

À côté de la Haute-Égypte, les savants de l'expédition et les membres de l'Institut d'Égypte ne négligeaient point la Basse-Égypte. La région du Delta fut visitée et relevée topographiquement ; de vieux sites, Péluse, Tanis, furent étudiés ; la vallée des lacs de Natron fit l'objet de patientes investigations ; et, sous les revêtements modernes de Damiette et de Rosette, la ténacité des archéologues s'obstina à découvrir les traces du passé ; c'est à Rosette que fut ainsi trouvée la pierre dite de Rosette qui permit à Champollion de réaliser le déchiffrement des hiéroglyphes. . . Là, à Rosette et à Damiette, les pèlerins de la science et de l'art occidentaux commençaient d'ailleurs en de grands et émouvants souvenirs : ils marchaient dans les pas de ceux de leur race qui menèrent la fabuleuse épopée des Croisades, que rappelait périodiquement à leur mémoire, aux séances de l'Institut, le seul poète de l'expédition d'Égypte, Parseval, lisant, fragment par fragment, sa traduction en alexandrins français, de la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

En dehors des perpétuels et graves périls auxquels les exposaient leurs aventureuses expéditions en province, les membres de l'Institut vécurent, au Caire même, des heures particulièrement tragiques ; le 21 octobre 1798, une révolte formidable éclata dans la capitale ; le siège de l'état-major est envahi ; Sulkowski, aide de camp de Bonaparte, est tué ; Dupuy, commandant de la place, tombe à son tour ; et la populace, pénétrant dans une maison où sont déposés des instruments de physique, se livre au pillage et à la destruction et met à mort deux ingénieurs des Ponts et Chaussées ; par sa situation isolée, loin du centre, l'Institut était particulièrement exposé ; ses membres eux-mêmes sous la direction de Monge, leur président, organisèrent la défense par des moyens de fortune : armes improvisées, issues barricadées, treillages établis ; un jour et deux nuits se passent dans l'angoisse ; enfin la délivrance vient : Bonaparte a fait bombarder le quartier général des émeutiers, dans la mosquée d'El-Azhar, et les rebelles se soumettent.

En souvenir de la résistance vaillante de l'Institut, Bonaparte donna le nom de « fort de l'Institut » à un des ouvrages de protection qu'il fit construire à proximité du siège de l'Institut.

La victoire d'Aboukir — 25 juillet 1799 — avait donné à Bonaparte l'illusion de l'établissement définitif de la domination française en Égypte ; croyant sa tâche finie aux bords du Nil, il s'empressa vers d'autres lauriers ; et le 22 août, il s'embarqua secrètement pour l'Europe, emmenant avec lui Monge, Président de l'Institut, et confiant le commandement de l'Égypte à Kléber.

Le départ inopiné de Bonaparte jeta la consternation parmi les savants de l'expédition ; et il semble qu'ils aient eu le pressentiment des lamentables événements qui allaient suivre. Il y eut bien encore cet éclair de gloire, que fut la victoire d'Héliopolis et la répression heureuse de la seconde révolte du Caire, à la faveur de quoi Kléber, s'imaginant que l'ère des difficultés était close, put tourner son activité vers les œuvres de pacification et de civilisation ; préoccupé de l'avenir de l'Institut et des études scientifiques dont l'Institut était le centre, Kléber s'attacha à coordonner les efforts de tous les collaborateurs intellectuels de l'expédition d'Égypte, et à grouper le résultat de leurs travaux en un tout cohérent et harmonique ; à Kléber revient ainsi l'honneur de l'initiative heureuse qui devait aboutir, plus tard, à l'érection de cet incomparable monument de science et d'art qu'est *La description de l'Égypte*.

Mais les jours noirs étaient venus : le meurtre de Kléber, l'avènement du médiocre Menou, les ravages de la peste, la défaite de Canope — au lendemain de laquelle l'Institut d'Égypte tint, le 22 mars 1801,



sa dernière séance, — enfin, la capitulation du 30 août... Les termes de cette capitulation avaient négligé de prévoir, «*en faveur des «*attachés scientifiques*» de l'armée d'Égypte, qui évacuaient le pays, la conservation des collections et des documents scientifiques recueillis en Égypte*»; et le général anglais Hutchinson prétendit confisquer, au profit du vainqueur, les mémoires, dessins et documents. Les savants se raidirent énergiquement contre cette exigence et déclarèrent, par l'organe de Geoffroy Saint-Hilaire, qu'ils jetteraient à la mer les produits de leur labeur plutôt que d'en faire l'andon à leurs ennemis. Devant cette ferme attitude, Hutchinson céda, et la France, restée bénéficiaire des fruits scientifiques de l'expédition d'Égypte, put les montrer au monde comme une consolante revanche des désillusions politiques et des déconvenues militaires qu'elle avait rencontrées sur la terre, éternellement décevante, des Pharaons !

Vingt-cinq membres de la Commission des sciences et des arts, huit membres de l'Institut, ne revirent pas la terre natale. Ceux qui rentrèrent en France, les bras chargés de la moisson, considérable et brillante, amassée en Égypte, unirent immédiatement leurs efforts pour réaliser l'idée de Kléber et synthétiser en une «*Somme*» les résultats de leur activité tenace et variée. Dans le Comité de publication de *La Description de l'Égypte*, se retrouvent les noms des deux présidents de l'Institut d'Égypte, Monge et Fourier, des chefs des deux missions constituées par Bonaparte, Girard et Costaz, de ces deux juvéniles et hardis pionniers de l'art que furent Jollois et de Villiers, et enfin de l'ingénieur-géographe Jomard, qui, plus d'un demi-siècle plus tard, devait présider à la résurrection de l'Institut d'Égypte.

La parution de *La Description de l'Égypte* s'échelonna de 1809 à 1822 ; l'ouvrage comprend neuf volumes et quatorze albums de planches ; c'est le testament grandiose et impérissable de l'expédition française et de l'Institut d'Égypte ; nul ne peut l'ignorer qui veut pénétrer dans les arcanes multiples du mystérieux et fabuleux passé de l'Égypte qu'éclaira, pour la première fois, aux yeux du monde moderne, le flambeau de la science et de l'art, tenu par la main vaillante et fervente des compagnons de Bonaparte !

Cinquante ans ont passé... Le 6 mai 1859, l'Institut d'Égypte renaquit de ses cendres, — mais ceux qui le rappellèrent à la vie ne voulurent point, par pudeur pour de glorieux souvenirs, lui restituer son nom ancien, et l'appellèrent «*Institut Égyptien*». Un survivant vénéré de la fondation de Bonaparte, Jomard, servit de trait d'union entre le passé et le présent ; et parmi les membres du premier bureau de l'Institut reconstitué, on trouve le nom d'Auguste Mariette, qui venait d'arriver en Égypte.

Dépôtaires à leur tour de la grande tradition française, continuateurs, dans une période propice de paix, de l'œuvre initiée au tragique tumulte des armes, par les pionniers de l'entourage de Bonaparte, Mariette, et après lui Maspéro, et, plus près de nous, de Morgan, Legrain, Lacau, Foucart, Daressy et tant d'autres, perpétuent, sous l'égide émulative de l'Institut, ce patient dialogue avec les morts : mystérieux et augustes de la vieille Égypte et forent ainsi un grandiose passé d'art, de religion et de mœurs, à sortir progressivement de l'ombre et à dépouiller, un à un, tous ses voiles !

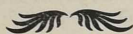
L'Institut Égyptien ne laissa d'ailleurs périr aucune des autres traditions de son glorieux devancier : de 1859 à aujourd'hui, ses annales attestent la variété de ses préoccupations et la multiplicité de ses recherches ; autant que dans le domaine de l'art, l'Institut sut trouver et grouper, dans le domaine de la science, les compétences et les fervents requis pour faire profiter la vie agricole, commerciale et industrielle de l'Égypte, des conquêtes successives du progrès moderne.

C'est pour récompenser ce long et tenace effort désintéressé que le Souverain actuel de l'Égypte, le Roi Fouad I<sup>er</sup>, qui a le haut souci d'orner son règne des fleurons de l'intellectualité, restitua à l'Institut Égyptien, en novembre 1918, son nom ancien et illustre d'*Institut d'Égypte*.

FIRMIN VAN DEN BOSCH.



*Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.*



## Notes sur les Sacrements L'Extrême-Onction

La belle chose que la mort d'un chrétien !

Il a vécu avec son Dieu toute une vie ; la grâce dont le baptême a mis en lui le germe a grandi dans son âme par le travail de l'action chrétienne soutenue par les sacrements. Et il arrive au terme, au terme qui n'est que l'épanouissement définitif d'une vie qui n'est pas faite pour cesser. Il a pu avoir quelques heures de trouble, commettre des erreurs, s'écarter quelquefois du sentier étroit où le Maître nous demande de marcher, tout cela est passé ; le pardon a tout effacé ; il est, avec la vie divine en lui, en face du mystère qui cache la gloire divine qu'il sait d'une splendeur inconcevable à l'homme.

Il n'a plus à faire que ce pas, et il sera dans la félicité. Minute sublime, la plus sublime de la vie, minute angoissante cependant, car, après tout, cette gloire que la foi lui annonce, elle est cachée sous le plus impénétrable des rideaux.

Et comme l'on comprend que Jésus, dans son attentive compassion, ait institué, pour cet instant, un dernier sacrement !

Ce sacrement, on serait porté à l'appeler le sacrement de paix. A l'heure où l'ombre de la mort s'étend, avec son cortège grimaçant d'infirmes et de douleur physique, avec le rôle de l'agonie, et la peur instinctive de l'être qui se révolte contre la destruction, répandre la paix qui transforme l'horreur de cette lutte suprême en la sérénité d'un beau soir calme, telle semble avant tout la raison d'être de l'extrême-onction.

Aussitôt que le prêtre entre dans la maison du malade, sa première parole est une annonce de paix : *Paix à cette demeure, paix huic domui*. Les oraisons qu'il récite ensuite expriment, non la tension de la lutte ou l'inquiétude du châtimeur qui menace, mais une douce joie faite d'une confiance sans limite dans l'amour rédempteur.

*Seigneur Jésus, dit-il, faites descendre sur cette maison, au moment où votre indigne ministre y pénètre, le bonheur éternel, la divine prospérité, la joie sereine, la charité féconde, la santé éternelle : que les démons s'enfuient, et que les anges de la paix s'y pressentent ; ... envoyez aux habitants de cette maison, un bon ange gardien ; détournez d'eux toute crainte, tout trouble... Daignez, Seigneur, envoyer votre saint ange des cieux pour garder, protéger, visiter et défendre les habitants de cette maison...*

Le paradis semble prendre possession du malade ; les anges l'environnent, les démons fuient ; et dans la chambre où le chrétien expire, la voix du prêtre qui accompagne seule le souffle affaibli du mourant, dit la grandeur spirituelle de l'acte décisif qui clôt la vie terrestre, mais non toute la vie du chrétien.

\* \* \*

Parce que l'homme est faible, et que nul ne peut se vanter d'avoir été toujours fidèle à la grâce, parce qu'un très grand nombre y ont été souvent infidèles, le sacrement d'extrême-onction est aussi un sacrement de pardon, un complément, en quelque sorte, du sacrement de pénitence.

Le prêtre humecte d'huile chacun des membres du malade, et dit : *Par cette sainte onction et la très sainte miséricorde qu'elle*



exprime, que Dieu te pardonne toutes tes fautes, — celles que tu as commises par la vue, ... celles que tu as commises par l'ouïe, ... etc. L'extrême-onction ne dispense pas de se confesser. Elle n'efface les péchés que subsidiairement, en cas où le sacrement de pénitence n'a pu être appliqué. Elle a cependant toujours une valeur de pardon, que les théologiens expliquent surtout en l'appliquant à ce qu'ils appellent « les restes du péché ».

Ces « restes du péché », c'est la torpeur qui subsiste dans l'âme à la suite du péché, une tendance à l'inquiétude, au trouble, à l'ennui. L'âme, délivrée de ces ligatures qui la paralysaient, est soudain allégée, raffermie ; rien ne l'empêche plus de s'abandonner en toute confiance aux mains du Maître qui l'appelle.

\* \* \*

Non, la mort du chrétien n'est pas triste. Elle reste un acte grave, évidemment, d'une gravité décisive, et elle peut être pénible, car elle suppose toujours un arrachement, arrachement de l'âme d'avec le corps, arrachement du père, de la mère, de l'époux, de l'enfant d'avec les leurs. La mort reste un châtement, l'être étant fait pour être et non pour disparaître, l'homme étant fait pour vivre, non pour se dissoudre dans la corruption. Mais, comme tout ce qu'elle touche, la Rédemption transfigure la mort. La mort, pour le chrétien, n'est plus que le passage obscur, où l'on étouffe un instant, mais qui s'ouvre de l'autre côté sur le soleil plus éclatant ; ou mieux encore, elle est la percée du nuage, pendant lequel l'oiseau, l'avion, ne voit plus rien qu'une brume humide, mais dont il sort pour planer dans la splendeur de la lumière, loin de la terre serrée entre la grisaille des nues....

Aussi presque toute la liturgie des morts, dans l'Église catholique, respire-t-elle cette paix du sacrement d'extrême-onction. *Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle brille devant leurs yeux....* Ainsi commence la messe des morts ; il n'y a point là de tristesse.

Et comme cette mort, toute douloureuse qu'elle est, par la séparation dont souffrent ceux qui restent dans la vie terrestre, devient, dans le développement de cette vie même, un rite solennel et beau, lorsque, au fur et à mesure qu'il avance dans la vie, le chrétien voit partir ceux qui le précèdent, les voit partir les uns après les autres non pour sombrer dans l'effrayant trou noir, mais pour aller l'attendre dans la Patrie, au séjour du repos, de la lumière et de la paix, du repos dans le Christ (1), dans la Patrie où il ira les rejoindre sous peu, la Patrie, où la lumière n'a point d'ombre, l'espérance point de désillusion !

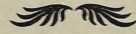
On comprend dès lors que l'Église attache du prix à ce que ses fidèles reçoivent l'onction des malades avant d'être à cette dernière extrémité où l'âme engourdie par les douleurs ou l'épuisement de la dernière lutte, perd la connaissance d'elle-même. Le chrétien doit savoir regarder la mort en face ; il convient qu'il demande et reçoive le sacrement de paix, aussitôt que s'annonce l'approche de la dernière lutte. Et c'est un signe du paganisme montant que l'habitude, chaque jour plus répandue avec la complicité des médecins, de cacher au malade l'approche du danger, et d'écarter le sacrement qui soulage et qui aide, comme un signe de sinistre augure.

Non, la mort du chrétien n'est pas triste, elle est sainte, et le sacrement qui y prépare est une œuvre de sérénité. Pourquoi les chrétiens se refuseraient-ils à accepter l'inévitable en lui laissant le sens sublime que Dieu lui donne, au lieu de se laisser hypnotiser par la destruction du corps ? L'Église

(1) Canon de la messe.

qui ne cesse de prier pour les morts, nous environne de sa sérénité. A nous, de nous y laisser prendre et de marcher dans la vie, au milieu du spectacle incessant de la mort, avec la pensée douce que nous marchons vers notre heure à nous, que nous ne savons quand elle sonnera, qu'il faut y être prêt, et que le Maître dont l'amour nous conduit pendant toute notre vie, ne nous abandonne pas au dernier moment (1).

Abbé JACQUES LECLERQ.



## Un ami wallon de Saint Ignace de Loyola

Bernard Olivier (1523-1556)

Celui qui allait fonder la première province de Jésuites en Belgique vint au monde à Antoing, au cours de l'année 1523.

Antoing comptait alors un millier d'habitants (2), et restait ardemment fidèle à la France, bien que le Hainaut eût été cédé à Maximilien d'Autriche. Cependant, cette petite ville savait ce qu'il pouvait en coûter d'avoir des amitiés françaises, car cinquante ans auparavant, en 1478, les Gantois s'étaient déchaînés contre elle et l'avaient tout entière incendiée « pour ce que les manants, avec Jean de Melun, leur seigneur, tenaient le party du roy de France ».

Bernard Olivier naquit dans la Brasserie de la Cambre, où son père fabriquait et vendait de la bière, et où, à défaut d'une maison de ville, le conseil échevinal d'Antoing tenait ses plaids ou audiences. Le brasseur eut au moins six fils et une fille, et il entendait que chacun de ses enfants s'arrangeât pour gagner sa vie par un honnête travail. Il avait envoyé Bernard à l'Université de Louvain et celui-ci n'y avait pas trop mal profité puisque, dans la promotion des maîtres ès arts de 1543, il s'était classé treizième sur cent trente-sept. Cela fait, le jeune Bernard commença de se conduire mal et de donner à ses parents les plus justes sujets de mécontentement. Ceux-ci le destinaient à la carrière ecclésiastique. Mais, lui, ne se pressait guère d'y entrer ni même de s'y préparer, de façon lointaine, par une vie chrétienne et honnête. Au lieu de retourner à Louvain, pour y approfondir la théologie, ou de se former à cette science auprès d'un curé des environs, Bernard baguenaudait, dansait, bûvait, banquetait avec ses amis, nouait les plus dangereuses relations, et l'on découvrit même qu'il volait de l'orge dans la brasserie et la revendait pour suffire à ses plaisirs. Alors, il y eut une scène pénible et décisive entre le père et le fils, où le père mit son garçon incorrigible en demeure de faire son choix dans l'alternative suivante : ou revêtir un escourceau (tablier) et aller travailler dans la brasserie, ou vider immédiatement les lieux. Bernard choisit de partir.

Précisément en cette année 1546 où se place l'événement familial que je viens de dire, il y avait un jubilé à Rome et toute la chrétienté y courait. Bernard se joignit à six joyeux compagnons et la petite bande s'achemina vers la ville éternelle. Les gens d'Antoing s'imaginèrent que c'était la dévotion qui portait le jeune Olivier à faire ce pèlerinage et ils ignorèrent toujours qu'il avait simplement été chassé de la maison paternelle. Il en va de même aujourd'hui encore où, souvent, les voyages, déplacements et séjours aux colonies n'ont d'autre objet que de sauver les apparences et de prévenir les scandales.

Traversant la Suisse, nos bouillants pèlerins auraient eu, selon un biographe, une rencontre avec de terribles brigands, féroces de cette contrée, qui furent par eux défiés, puis mis en fuite, et les populations auraient porté les vainqueurs en triomphe pour honorer leur courage. Mais, ces jeunes Wallons étaient bien capables de mystifier

(1) On s'étonnera peut-être que je ne parle pas des grâces de soulagement physique attachées au sacrement de l'extrême-onction, grâces auxquelles s'attachent de préférence le plus grand nombre de chrétiens. Il résulte de la doctrine promulguée par le concile de Trente, que ce sont là des grâces certaines, mais accessoires.

(2) Tout ce que cet article contient de bon vient du livre de PAUL DEBUCHY, S. J., *Un Apôtre du pays wallon, le P. Bernard Olivier*. — Un vol. de 189 pages. Tournay, 1911.



les Suisses et de leur conter des prouesses qu'ils n'avaient pas accomplies. Aussi, sied-il de ne point prendre cette histoire pour argent comptant.

Ce qui est plus sûr, c'est que Rome fut pour Bernard le lieu où Dieu l'attendait pour le convertir et rendre cette âme à la haute prédestination qu'il lui avait tracée.

Il fallait d'abord manger. Olivier entre comme secrétaire chez un homme d'affaires de la curie romaine. Il montra, en cette charge, de si heureuses dispositions que, bientôt, il crut sa fortune faite et vit le notaire lui offrir la main de sa fille unique. Bernard allait donc se marier et, déjà, il en avait triomphalement annoncé la nouvelle « à ses frères des Pays-Bas », quand, soudain, il tomba malade et pensa mourir.

La Compagnie de Jésus venait d'être fondée et ce fut un jésuite qui arriva pour entendre sa confession.

La maladie force à réfléchir les plus évaporés. Bernard Olivier médita sur la vanité de ses ambitions ; il compara le néant de son activité notariale à la fécondité de la vie de son confesseur, et, finalement, il délibéra d'entrer lui aussi dans la naissante Compagnie.

Saint Ignace le fit un peu attendre, puis, convaincu du sérieux de la vocation qui s'offrait, il admit Bernard au noviciat. Dès lors, les choses ne traînèrent plus. Olivier devint aussi exemplaire qu'il avait été folâtre, et, en 1550, nous le trouvons prêtre et même ministre dans la maison professe de Rome.

Après avoir fait un ministre remarquable, il fut nommé par Ignace, recteur du Collège romain. Mais, sa mauvaise santé ne lui permit pas de le rester plus de deux ans, et, en 1553, il fut envoyé en Sicile où l'on comptait bien qu'il se rétablirait. Cependant, il continua d'y tousser et d'y cracher du sang, comme à Rome. Seul son grand courage n'était pas entamé et son âme se portait mieux que jamais. « Bien que j'aie peu d'espoir de recouvrer la santé, écrit-il en italien je n'ai pourtant pas si peu de cœur, qu'avec la grâce de Dieu, je ne m'offre à porter la croix et à me fatiguer pour l'amour de Notre-Seigneur en cette vie. Parfois, une marmite fendue va plus loin qu'une neuve... » Bernard malade fit, en Sicile, plus d'ouvrage utile que maint homme bien portant. Il fonda un Collège à Monréale, convertit de nombreux pécheurs endurets et quand, rappelé à Rome, il fut remplacé, comme supérieur de Monréale, par le Flamand Daniel Paeybroek de Termonde, Segnera écrivit à Lainez, déplorant dans les termes suivants le départ du jésuite Wallon : « ... Les péchés de Monréale sont, je crois, cause de la perte d'un si grand bien. Le miel (Bernard) qui était venu à la bouche s'est tourné en fiel Paeybroek, surtout que celui qu'ils ont fait venir de Palerme comme vice-recteur ne semble pas propre à commander, mais plutôt à vivre en sujet, sous les ordres d'un autre. *Differt ab ipso tanquam lucem (sic) a tenebris* : c'est une différence du jour à la nuit, il agit tout à l'opposé du premier. »

Saint Ignace voulait tout tenter pour éviter de perdre un trésor comme Bernard Olivier, et, sur l'avis d'un médecin intelligent qui avait conseillé l'air natal, il l'envoya noter phisique se rétablir en son pays. Il le fit accompagner par un scolastique ardennais, Thomas de Marchie, qui aurait soin de lui, et il lui donna comme monture un mulet de toute sûreté qui passait pour infatigable.

Ce fut vers la Noël de 1553 que Bernard arriva incognito devant la Brasserie de la Cambre, à Antoing. Son père était justement sur la porte, et, comme Bernard, du haut de son mulet, lui demandait l'hospitalité pour la nuit, le brasseur défiant conseilla au bizarre cavalier d'aller plutôt loger en quelque ferme des environs.

— N'avez-vous pas un fils qui a quitté le pays ? demanda Bernard.

— Si fait, répondit le brasseur.

— Eh bien ! si vous daignez me recevoir, je vous donnerai de bonnes nouvelles de votre garçon.

Cette promesse toucha le vieil homme qui invita le voyageur à descendre, fit mener le mulet à l'écurie et apporta de sa meilleure bière. Durant le repas, l'étranger rappela les fredaines de jeunesse de celui qui s'en était allé sans avoir jamais reparu, il dit le repentir du prodigue et combien vif était maintenant son désir de recouvrer l'amitié de son père offensé et de sa mère toujours triste. Il ajouta que Bernard, les mauvais garnement de jadis, était maintenant le Père Bernard, jésuite fervent et missionnaire infatigable, et tombant en pleurs aux pieds du vieillard :

— Je suis venu, dit-il, vous demander pardon pour lui, à deux genoux...

Alors, les voiles tombèrent qui cachèrent l'identité de l'enfant

prodigue retrouvé, et cela se termina par des larmes de bonheur jaillies de tous les yeux.

... Le docteur de Rome ne s'était point trompé. L'air natal, la joie du corps et de la sensibilité qui reprenaient le rythme instinctif des jeunes années heureuses, accomplirent la guérison. Dans une lettre italienne qu'il écrivit à Polanco, Bernard fait hommage de son rétablissement à un remède qui est, dit-il, fort en usage dans la région. « Il consiste, pour ceux qui languissent, et qui deviennent maigres, en ce qu'un médecin leur coupe la parcelle de chair morte qui pend au-dessus de la langue dans la gorge (la luette). Après qu'elle est coupée, ils commencent à recouvrer la santé... Cette opération, je l'ai subie, et il me semble que je vais beaucoup mieux... »

L'on se disputait Bernard dans le pays d'Antoing. La baronne de Werchin, veuve de Jean de Melun, qui, jadis, ne faisait pas semblant de le connaître, se regardait à présent comme fort honorée quand le jésuite condescendait à aller dîner dans son château ; tous les curés voulaient l'avoir à prêcher et les « manants » raffolaient de ses discours.

Bernard se laissait faire, espérant que cette popularité faciliterait l'établissement de son Ordre au pays de Tournay. Mais, cela ne devait pas aller tout seul. Il y avait, à cette époque, sur le siège épiscopal de Cambrai, un certain Louis de Croy, dont la juridiction s'étendait sur toute la rive gauche de l'Escaut et qui ne goûtait que médiocrement le genre de notre prédicateur. Bernard, en effet, faisait, en chaire, de fréquentes sorties sur les vices du clergé et le chapitre de Cambrai eût préféré le voir aborder d'autres sujets. De plus, certains religieux craignaient la concurrence des nouveaux venus et de voir diminuer les aumônes dont eux-mêmes avaient vécu jusque-là.

Il fallut bien du temps pour que les choses s'arrangeassent. Bernard fut calomnié, empêché sans cesse de monter en chaire, persécuté, et un jour que, dans le parc de l'Ermitage, il essayait de se justifier auprès de Louis de Croy, il pensa même recevoir des coups de bâton du noble prince. Charles de Croy, frère du précédent, qui gouvernait l'église de Tournay, se montra moins mal disposé pour les jésuites, et l'habileté diplomatique de Bernard obtint, à défaut de mieux, une neutralité bienveillante que son zèle sut merveilleusement exploiter. Son apostolat fut extrêmement fructueux, surtout contre les protestants qui infestaient alors ce coin de Wallonie. Notre jésuite était-il éloquent ? Il n'y paraît pas dans les spécimens qui nous restent de ses discours. L'on n'y trouve ni verve, ni puissance, ni aucune originalité. Je crois que le Père Bernard Olivier était principalement un habile homme et un saint, et je pencherais à mettre sur le compte de sa prudence et de sa sainteté joyeuse les merveilles que réalisait son apostolat.

Pourtant, la Compagnie de Jésus devait s'établir en Wallonie, en dépit de tous ceux qui souhaitaient la voir n'y prendre jamais pied. Quand Philippe II succéda à Charles-Quint, saint Ignace envoya d'Italie Rabadeneyra à la rescousse, et ce grand diplomate eut l'honneur d'aider Bernard à réduire les dernières oppositions. Parmi ceux qui soutinrent aussi beaucoup notre héros, il ne faut pas oublier le célèbre abbé de Liessies, Louis de Blois, né à Donstienne, et Jean Pollet qui, depuis 1545, remplissait, pour les provinces wallonnes, les fonctions d'inquisiteur.

Quand il s'agit de nommer le premier supérieur de la Province de Germanie-Inférieure, Ignace ne manqua pas de désigner celui-là qui l'avait réellement fondée et popularisée en Belgique : Bernard Olivier. Mais il était écrit que l'ouvrier ne recueillerait point ici-bas le fruit de son obstiné travail. En cette année 1556, la peste régnait à Tournay. Le P. Charlard, première recrue et fidèle collaborateur de Bernard, en fut atteint. Ce tournaisien admirable avait imaginé de se barricader dans une maison, pour que nul, en y entrant, ne fût contaminé. Quand Bernard se présenta, Charlard répondit qu'on n'ouvrirait pas. Bernard força la porte pour consoler et administrer le moribond. Il y gagna d'être lui-même frappé. Alors, il se traîna dans la campagne pour n'infecter personne. C'est là qu'il apprit que son père et son frère se mouraient du même mal à Antoing.

Le 22 août, sa mère arriva pour le voir, mais il ne lui fut pas permis d'approcher, et c'est de l'autre rive de l'Escaut qu'elle envoya le dernier adieu à son enfant.

Bernard mourut, le même jour, vers six heures du soir. On l'ensevelit aussitôt, et, quand tomba la nuit, son corps fut rapporté à Tournay où on l'enterra sans perdre de temps.

OMER ENGLEBERT.





## Les "Petites Géorgiques", de Louis Mercier

Au Révérend Père Mativa.

Les amis de Louis Mercier l'ont pressé de réunir en volume ses *Petites Géorgiques* qu'ils avaient lues éparses dans divers journaux. Comme ils ont eu raison ! Car Louis Mercier est un grand poète et chacun de ses poèmes est un hymne parfait à la Beauté et à la Vérité.

C'est pour cette raison sans doute que, tout en reconnaissant la perfection de ses vers et la pureté de son émotion, on lui reproche parfois d'être un peu fade et, pour tout dire, assez « faiblard ». Ce qui est remarquable, c'est que le même reproche ait été adressé à Charles Maurras et à Paul Valéry, deux autres sommets de la poésie contemporaine. Mais Charles Maurras, Louis Mercier et Paul Valéry sont des classiques et nous ne comprenons plus les classiques. Habités aux chants bruyants et exaltés que quelques poètes du dix-neuvième siècle ont mis à la mode, il nous faut maintenant des exclamations prolongées, des cris du plus noir désespoir ou des bacchanales effrénées ; tout, en dehors de là, nous paraît inférieur.

Le succès que nous faisons en Belgique au Verhaeren des *Soirs*, des *Débâcles* et des *Flambeaux Noirs*, au détriment d'un Fernand Séverin dont Hérédia disait qu'il est notre seul poète, révèle à ce point de vue une déplorable disposition de l'esprit. Comment veut-on après cela que nous comprenions Louis Mercier, pour qui « la clarté, l'ordonnance harmonieuse, la construction logique, une certaine prédominance de l'élément rationnel sur les éléments instinctifs » doivent être les caractères propres à la poésie française ? Notez que je ne condamne ici en bloc ni Verhaeren, ni l'école romantique et que j'admets facilement qu'une prédominance exagérée de l'esprit critique a empêché Boileau et Sainte-Beuve d'être de vrais poètes, mais je dis que les romantiques ont eu le tort, en donnant libre cours à leur sensibilité et à leur imagination, de les laisser s'effoler parfois jusqu'au paroxysme, que c'est généralement ce paroxysme qui nous a plu chez eux, qui a faussé notre goût et qui nous fait prendre aujourd'hui pour de la faiblesse ce qui est en réalité la force : une complète maîtrise de soi-même et le respect de la hiérarchie des facultés humaines. Les frères Tharaud qui s'y connaissent un peu ont dit des classiques qu'ils « nous semblent apaisés parce que nous ne comprenons plus leur passion ». Combien cette remarque est juste il suffit, pour s'en convaincre, de lire sans parti-pris l'œuvre de Louis Mercier lui-même.

Mais c'est Victor Hugo dont le poète de *L'Enchantée*, quand il se cherchait encore, est le plus souvent inspiré ! Ses *Visions* doivent avoir été écrites après une lecture de *La Légende des Siècles*. Et dans les *Pierres Sacrées*, n'est-ce pas à Victor Hugo encore que nous devons penser quand nous lisons la puissante évocation du *Purgatoire*, le *Victoriae Carmen* digne des poètes épiques, et la prière à *Notre-Dame des Flots* ?

*La grande mer mugit au bas du promontoire,  
Et toujours affamés sous les jalaises noires,  
Ses monstrueux troupeaux font claquer leurs mâchoires.*

Et *Le Poème de la Maison*, où sont chantés sur le ton qui convient les détails les plus « gentils » et les plus simples de la vie familiale, serait défendu aussi facilement du reproche de faiblesse. Écoutez en quels accents Louis Mercier célèbre le *Vin* :

*Cependant, le printemps revenu, quand l'espoir  
D'enfanter de nouveau prend la terre aux entrailles,  
Avec elle le vin commence à s'emouvoir  
Et frémit sourdement au flanc noir des juttailles.*

*Surtout que, par un jour de juin, le vent radeur  
S'insinue aux larmiers de la cave et promène  
Dans l'ombre, autour des muids, l'ardente et jeune odeur  
Dont les fleurs de la vigne embaument son haleine ;*

*Alors le vin, saisi d'un délire sacré,  
Sent l'âme des serments dans son âme revivre,  
Et du sol ténébreux dont les ceps l'ont tiré  
La sève remonter au cœur des pampres ivrés.*

*Des songes de lumière agitent son sommeil ;  
A la secrète ardeur qui le trouble, il devine  
Les coteaux réjouis au retour du soleil  
Et les champs possédés de sa flamme divine.*

*Et comme un mort qui dans la nuit de son tombeau  
Viendrait à respirer le parfum de la vie,  
Vers la vigne, à travers l'épaisseur des tonneaux,  
Le vin tend vainement ses désirs en furie !*

*Garde ta force, ô vin, apaise ton ivresse...*

Mais va-t-on reprocher au poète d'avoir aussi, dans toute son œuvre, gardé sa force et apaisé son ivresse ? Et cette maîtrise absolue de soi-même n'est-elle pas, je le répète, le signe de la vraie force, de celle que nous ne comprenons plus ? Espérons quand même que des œuvres comme celles de Louis Mercier finiront bien un jour par corriger nos goûts et s'imposeront par leur supériorité. On veut croire ce jour assez proche quand on voit le succès réservé aux *Petites Géorgiques*, qui atteignent, à peine publiées, une bonne demi-douzaine d'éditions.

Dans son nouveau livre, comme dans toute son œuvre passée, Louis Mercier chante son Dieu et sa terre de France. Sa terre de France surtout. Mais célébrer la France, terre des Saints et fille aimée de l'Église, n'est-ce pas un peu célébrer le Bon Dieu ? C'est la pensée de Louis Mercier dont la muse est à la fois rurale et chrétienne : ainsi, dès qu'il parle de la terre, il s'exprime en termes religieux : « Planter un arbre, c'est un acte de foi en la terre ; c'est un acte d'espérance en l'avenir et c'est un acte de charité pour les générations qui jouiront de ses fruits alors que nous ne serons plus. Cela suppose bien des vertus ! Ah ! puisse le paysan de chez nous se reprendre à l'amour des arbres qui honorent et enrichissent la terre ». Qu'on ne s'étonne pas d'une telle ferveur ! Pour Louis Mercier tout ce qui se rattache à la terre est beau et digne d'être aimé. Il consacre une géorgique à la poésie des hommes de terre. Bien plus : il va jusqu'à prendre contre l'auteur de *Chantecler* la défense des crapauds :

*Nous sommes les petits crapauds  
Qui crevons dans nos vieilles peaux...*

« Il disait ça, lui, le poète qui était censé aimer la nature et comprendre ses voix, et interpréter ses harmonies. Il disait ça des petits crapauds, les musiciens accomplis... Ah ! il ne les avait certainement pas entendus ! » Soit, Rostand ne les avait jamais entendus. Moi non plus, pauvre citoyen ! Mais Louis Mercier, lui, s'est réjoui souvent d'entendre « leur mélodie cristalline et mélancolique », si charmante que « l'homme qui ne serait pas charmé de leur musique serait indigne d'avoir des oreilles ».

Très étonné, je l'avoue, je crois sur parole le défenseur des petits crapauds. Passons-lui ce goût bizarre pour le charme de tout son livre, pour sa louange des vents, des fleurs, des prés et des oiseaux, des bêtes et des gens qui naissent, vivent et meurent à l'ombre du clocher natal, pour ses souvenirs d'enfance, car vous pensez bien que Louis Mercier qui est né à la campagne et ne l'a probablement jamais quittée —

*Je vous adjure par les cendres de vos morts,  
N'allez pas aux cités qui tuent l'âme et le corps ! —*

retrouve dans chaque sentier, à chaque procession, à chaque rencontre en fin un souvenir qu'il nous confie avec la plus délicieuse émotion.

Vous souvient-il du facteur à l'ophicléide qui faisait la joie des galopins que le frère Nicéphore avait tant de peine à faire tenir tranquilles à l'église ? Ce qui rend sa personnalité digne de mémoire, c'est, avec son ophicléide, sa remarquable capacité d'absorption : quand, vers midi, il faisait sa tournée, il acceptait à dîner dans trois ou quatre maisons plus ou moins rapprochées et, croyez-moi, sans se



faire jamais prier. Et Claude Chorenne, le tonnelier qu'on se disputait aux approches des vendanges ? Non ? Nous les avions pourtant rencontrés déjà dans *Hélène Sorbiers*. Il y a aussi l'histoire du reposoir au jet d'eau, et un souvenir de chasse, et l'histoire de « notre lièvre » qui avait, jusqu'à ce jour, échappé aux collets, aux chiens de berger et aux braconniers et dont nous voilà depuis hier sans nouvelles.

Bref, les *Petites Géorgiques* sont d'un poète qui aime sa terre et qui en parle en connaisseur, avec le mot le plus juste comme ferait un naturaliste. Et je ne quitterai pas ce beau livre sans en transcrire tout le plaisir du lecteur et pour le mien, ces dernières lignes du *Poème des Châtaignes* :

«...Parfois, tombant de haut, la coque laisse échapper son fruit, et la châtaigne rebondit sur un tronçon de racine ou sur un angle de rocher. L'on est aux premiers jours d'octobre ; le grand silence de l'arrière-saison possède la campagne, troublé seulement par la voix d'un laboureur qui touche ses bœufs ou par les geais criards qui se querellent dans la futaie prochaine. C'est le temps où les bergers commencent à allumer des feux dont les fumées traînent sur les pâquis...

...L'hiver, les châtaignes sont de toutes les veillées où les paysans se visitent. Autrefois, les poêles des fermes avaient des couvercles légèrement creux qui semblaient faits exprès pour cuire les châtaignes. Après les avoir fendues pour les empêcher d'éclater, on les étalait sur ce couvercle que l'on recouvrait d'un autre couvercle emprunté à une marmite. Bien sûr, il fallait les retourner sur ce gril improvisé, et c'était le moment de se brûler délicieusement les doigts. Et puis, il arrivait qu'une châtaigne, insuffisamment « marquée », explosait bruyamment, couvrant les gens de ses miettes fumantes. Surprise, émoi, cris des femmes et des enfants. C'était charmant ! Ah ! les châtaigniers ont bien raison, non seulement de produire des châtaignes, mais de les fabriquer de telle sorte qu'il faille, pour les manger, les faire cuire. Car la cuisson, c'est le plus beau moment dans la vie d'une châtaigne ; c'est alors qu'elle donne son parfum et qu'elle se dore. Parfois même, elle chante un petit air mélancolique et mystérieux qui se mêle agréablement au ronron du poêle et aux conversations de la veillée ».

MARCEL PAQUET.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Le Patron de l'Alpinisme

La passion de la montagne est tard venue au cœur de l'homme. De la terre, a dit le poète, *Jéhovah a consacré les cimes*, et il semble qu'elles aient longtemps inspiré comme une religieuse terreur ! Durant des siècles, le silence de ces solitudes inviolées ne fut pas troublé par la voix de l'homme, ni les immenses névés foulés par son pas, ni les jardins glaciaires visités par sa curiosité et il ne contempla que de loin avec une sorte d'effroi ces paysages abrupts et tourmentés, si proches du ciel.

Déjà la vallée de Chamonix avait été révélée à l'Europe par deux Anglais en 1741, mais les Alpes sourcilieuses cachaient encore leur mystère. Enfin, le montagnard savoisien Jacques Balmat trouva le premier une voie d'accès pour gravir le Mont Blanc, dont il escalada le sommet le 7 août 1786. Le « roi des Alpes » était conquis. Sous la conduite de ce guide héroïque, le savant naturaliste suisse de Saussure tenta la même ascension l'année d'après et, à sa suite, la science géologique allait faire des pas de géant par l'étude des glaciers.

Désormais la route est ouverte, savants et touristes s'y précipitent, l'alpinisme devient un grand sport, la passion de la montagne ne cesse de grandir. De cette origine il reste à Chamonix un impressionnant souvenir : le monument où le sculpteur Salomon a représenté l'illustre de Saussure, armé de son piolet, en contemplation devant les hauteurs alpêtres que Jacques Balmat lui indique du doigt ; touchante collaboration du génie et de la vaillance, de l'esprit et de la force.

On sait que l'abbé Achille Ratti, qui depuis, sous le nom de Pie XI, s'est élevé au faite des grands hommes humains, partage avec notre Roi le goût passionné de l'alpinisme et il a été rendu compte ici-même du curieux volume *Ascensions : Mont Rose, Cervin, Mont Blanc*, traduit de l'italien par Emile Gaillard, où le Pape a fait rassembler les articles épars dans les revues spéciales écrits autrefois par l'abbé Ratti, un *grimpeur di primo cartello*. Pie XI, sur le siège de Saint Pierre reste étonnamment fidèle au sport qui charma sa jeunesse sacerdotale. Il vient de le témoigner avec éclat dans cette Lettre apostolique si vivante, d'un accent si personnel, adressée à Mgr Florent de la Villerebel, évêque d'Ancey, pour commémorer le millénaire de saint BERNARD DE MENTHON. C'est une page de haute envolée et qui res-

pire en maints endroits comme la nostalgie des grands monts. On nous saura gré de l'analyser ici.

\* \* \*

Pie XI saisit avec empressement l'occasion de glorifier un des plus beaux types de l'héroïsme chrétien, un des plus nobles représentants de la charité, hélas ! presque ignoré chez nous du grand nombre, trop peu connu même de ceux qui furent les bénéficiaires de sa sublime vertu. Né en 923 d'un seigneur des environs d'Ancey, Bernard se consacra au ministère ecclésiastique. Nous savons qu'il fut archidiacre d'Aoste et qu'il en sillonnait la vallée dans des courses incessantes. Au cours de ses voyages apostoliques, il fut frappé des dangers que les pèlerins d'Angleterre, de France, de Germanie avaient à courir en allant à Rome, au milieu des neiges et des glaciers des Alpes. C'est pour leur venir en aide qu'en 962 il jeta comme deux nids d'aigles, sur la cime des Alpes Pennines d'abord, entre le Valais et la vallée d'Aoste, puis au sommet des Alpes grecques (*Graiae*) entre la Savoie et le val d'Aoste, les deux célèbres monastères du Grand et du Petit Saint-Bernard, dont il fut le premier supérieur et où il mourut en 1008, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Le Grand Saint-Bernard, couvent et hospice, perche au sommet du col, à 2.472 mètres d'altitude, près de l'emplacement d'un temple de Jupiter *Poenin* ; l'hospice du Petit Saint-Bernard est juché à 2.157 mètres. C'est sur ces hauteurs vertigineuses et glacées que le fondateur du x<sup>e</sup> siècle a osé établir en poste de secours permanent des religieux de l'ordre de Saint Augustin, chargés d'héberger gratuitement les voyageurs et même, pendant la saison des neiges, de courir à leur recherche avec l'aide de chiens fameux, au poil ras, à l'odorat très fin, de la race dite du *Saint-Bernard*.

« Ce saint, écrit le Pape, qui est l'honneur et la splendeur du nom chrétien, fut depuis longtemps pour Nous l'objet d'une dévotion toute particulière et maintenant que Nous sommes établi sur la chaire de Saint Pierre, Nous saisissons avec empressement l'occasion qui s'offre de confirmer sa gloire parmi les hommes du poids de Notre autorité. »

Et Pie XI d'évoquer, avec une pointe de regret, ce temps, hélas ! passé, où, quand les circonstances le permettaient, il allait volontiers récréer son esprit fatigué par l'étude et reprendre de nouvelles forces en escaladant la cime des montagnes. « Souvent, écrit-il, Nous avons visité ces sommets où s'est manifestée comme en un vaste théâtre la charité de saint Bernard. » Au seul aspect de ces lieux où demeurent si profondément gravées les traces de ce grand saint, où l'on croit



encore respirer le parfum de sa vie, le Saint-Père était ravi d'admiration et d'amour pour la sublimité de sa vertu.

Sans doute « une postérité reconnaissante a consacré l'éternité de son nom en l'attachant au bloc majestueux des Alpes », mais, « victime de l'incurie du passé », il n'a transmis à l'histoire que peu de faits hors de toute conteste relatifs à sa carrière apostolique. Sa grande œuvre cependant est restée debout.

Jupiter trônait sur les deux cols des Alpes, Bernard en chassait l'image impure et celles de ses suppôts et des Alpes Pennines on s'élevait le temple de Jupiter et des Alpes Grées où s'érigéait la *Columna Jovis*. Sur les ruines il dresse la Croix triomphante et la confie à la garde d'un corps d'élite des soldats du Christ. Leur consigne est d'assurer désormais la sécurité des voyageurs, de veiller sans trêve à leur salut. « Au milieu de ces solitudes perdues on vit donc, sous l'active impulsion de Bernard, s'élever deux hospices permanents de la charité chrétienne. Toute louange languit auprès de tels mérites. Pareille entreprise paraît à l'observateur attentif non seulement téméraire pour Bernard, mais dépasser les forces humaines. Devant le succès, il est contraint d'avouer que le doigt de Dieu est là ».

Ici le Pape historien se souvient que ce passage a été fréquenté par les Romains, traversé par les Lombards en 547, par une armée de Charlemagne en 773, par les Français en 1798 et en 1800. Et ce rappel donne lieu sous la plume pontificale à un admirable rapprochement :

« D'intrépides capitaines, dans un esprit de conquête et pour occuper les plus fertiles provinces de l'Europe, ont bien fait franchir ces défilés des Alpes à d'innombrables bataillons ; ils ont pu affronter avec audace ces immenses déserts couverts de neiges éternelles et en souillant de leurs traces sanglantes la blancheur virginale ; ils n'avaient pas songé, eux, du nombre de morts et de mourants qu'ils laissaient derrière eux. Mais s'est-il jamais rencontré un homme au cœur magnanime qui consentit, pour lui et pour les siens, à fixer là irrévocablement sa demeure pour veiller chaque jour au salut des voyageurs exposés à périr de froid, de faim, de fatigue, et cela au prix de sa propre sécurité et au péril de sa vie ? Eh bien ! l'impérissable titre de gloire de saint Bernard de Menthon, c'est d'avoir conçu l'idée d'une telle œuvre et de l'avoir réalisée. Depuis quelque neuf cents ans, grâce à lui, l'hospice se dresse dans sa masse solide et austère, mais qui dira au prix de quels travaux, de quelles dépenses, de quel indéfectible courage ! »

Plus loin, à la compétence de l'historien s'ajoute l'autorité du témoin, la reconnaissance émue de l'explorateur.

« Qui pourrait énumérer les bienfaits que pendant de longs siècles les saints compagnons de Bernard ont prodigués aux passants de toutes religions, de toutes races ? Combien de secours ont-ils portés dans les circonstances les plus critiques ? Combien de malheureux sur le point de périr ont-ils arrachés à la mort ? Quelle aide aussi ont-ils apportée aux relations entre les peuples en rendant la sécurité à ces chemins alpestres ? L'urbanité des religieux, le joyeux empressement avec lequel ils accueillent tous leurs hôtes, la diligente charité dont ils les entourent — Nous en avons fait Nous-même plus d'une fois l'expérience — n'ont pas peu contribué à chasser de certains esprits leurs préjugés contre l'Église catholique, à concilier les cœurs à cette insigne bienfaitrice de toute l'humanité. Ici, il Nous plaît d'adresser toutes Nos félicitations à Nos fils bien-aimés, au Prévôt et aux Chanoines réguliers de saint Augustin, qui, gardant inviolablement l'esprit de saint Bernard, demeurent avec tant de zèle à ce poste antique de la charité chrétienne, aidés dans leur besogne de ces chiens fameux si subtils à flairer la piste, si prompts à porter secours. »

\* \* \*

Et le Pape donne à sa Lettre une magnifique conclusion. En vertu de sa pleine autorité apostolique, pour accroître encore le culte d'un si grand saint, répandu dès l'origine parmi les populations des Alpes et perpétué depuis sans interruption, il donne saint Bernard de Menthon comme Patron céleste non seulement aux habitants des Alpes ou à ses visiteurs, mais à tous ceux qui entreprennent l'ascension des montagnes.

Cette solennelle déclaration s'orne d'un éloge exaltant de l'Alpinisme proclamé le sport le plus utile à la santé du corps et à la vigueur de l'esprit, pour qui sait en bannir toute témérité.

Voilà comment Pie XI l'a pratiqué et comme il le recommande ! Avant tout, il y voit une gymnastique de la volonté. « A surmonter les innombrables obstacles de la route, l'âme s'entraîne à vaincre les difficultés du devoir. »

L'abbé Ratti, accompagné de son confrère l'abbé Grosselli, ne fut pas l'amant romantique de la montagne qui ne s'évade de la plaine et n'ascensionne toujours plus haut que pour trouver dans la solitude des espaces immenses la satisfaction altière du *Moi* et, comme le dit si bien Robert Perret (*Correspondant* du 10 septembre), se fondre avec la nature dans une crise d'individualisme farouche.

L'abbé Ratti ne fut pas non plus, ses loisirs ne le lui permettaient pas, le pionnier de la science qui ne s'élève si haut que pour atteindre un laboratoire privilégié, pour s'efforcer d'arracher ses secrets aux plus intimes replis d'un sol déchiré, fertile en trouvailles.

Les ascensions physiques de l'abbé Ratti furent des ascensions morales. Lui-même a dépeint cet état d'âme en termes d'une rare élévation. Surmonter les terreurs qu'inspire la matière inanimée, lutter avec les circonstances brutales des éléments et en triompher par le vouloir intelligent, se sentir le dominateur du globe « en scellant par un acte fort de sa libre volonté sa propre parenté avec l'infini, là-haut, sur le sommet suprême finalement conquis, en embrassant d'un regard le monde qui s'étend sous ses pieds », voilà le mobile qui attire l'homme vers les altitudes, voilà le noble attrait auquel obéissait l'abbé Ratti.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait inscrit son nom dans le guide Kurz à côté des plus illustres alpinistes.

Doué d'une étonnante maîtrise de soi, d'une énergie indomptable, d'un sang-froid à toute épreuve, capable de tendre le corps dans un effort déployé jusqu'au paroxysme pendant deux jours consécutifs, tout en gardant la tension d'esprit ininterrompue, attentif à tous les états de la neige, l'abbé Ratti a osé franchir sur les flancs du Mont Rose le versant réputé l'un des plus périlleux, celui-là même où l'un de ses compatriotes avait trouvé la mort l'année précédente. Était-ce témérité ? Cédait-il à l'attraction de l'abîme pour le braver en vainqueur ? Non, il s'en défend. Il avait patiemment attendu pour risquer l'escalade la réunion de toutes les circonstances exceptionnelles qui favoriseraient l'ascension et la permettaient à une endurance exceptionnelle aussi.

L'événement lui donna raison, la victoire fut remportée, le sommet du Mont-Rose atteint. Mais... soudain à l'heure du bivouac, le silence fut rompu par « un roulement de tonnerre. C'était une avalanche qui se détachait et s'ébranlait au-dessous ». Les alpinistes l'avaient échappé belle : il ne s'en était fallu que de quelques minutes et les hardis ascensionnistes, oh ! pas téméraires du tout, étaient engloutis sous l'effroyable décharge. L'abbé Ratti avait calculé juste. Il n'a pas écrit qu'il ait recommencé la redoutable épreuve.

A pareille école le corps s'assouplit, l'esprit s'aiguise, la volonté s'aguerrit, l'homme développe sa valeur morale, le chrétien transporté par la vision des plus grandioses spectacles rend témoignage à Dieu. Ce sport patronné avec tant de ferveur par Pie XI restera évidemment le lot d'une élite, il exige une qualité d'âme trop peu commune pour qu'il se vulgarise, il constitue un athlétisme moral qui est l'apanage réservé au petit nombre.

Daigne saint Bernard de Menthon, investi par le Pape ami des cimes d'un si haut protectorat, étendre sa main bénissante sur sa clientèle de choix !

J. SCHYRGENS.

## Autorité et liberté

Dans le « Figaro du 22 septembre, le Comte Carton de Wiart a publié un article qui concluait par ces lignes :

« Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, nous assistons au crépuscule de plusieurs astres, qui avaient illuminé ou même aveuglé de leur éclat les dernières générations. Leur déclin risque d'entraîner aussi celui du parlementarisme, qui est fils de la liberté politique. La nécessité qu'éprouvent aujourd'hui les peuples de prendre des décisions énergiques, de réduire courageusement le nombre de fonctionnaires et de services confiés à l'État, de trancher des problèmes extérieurs infiniment compliqués et délicats, tout cela se concilie médiocrement avec le verbalisme, les lenteurs, les habitudes d'électoratisme et de surenchère qui sont les maladies organiques du régime parlementaire.



A l'exemple de Benito Mussolini, l'ex-capitaine général de Barcelone n'a donc pas hésité à attaquer de front le parlementarisme, en déclarant qu'il fallait en finir avec le règne des partis et des politiciens. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'autorité a ses périls, tout comme la liberté. Je crois qu'elle en a même davantage lorsqu'elle prétend se soustraire au contrôle public, dont le Parlement est la forme la moins imparfaite. Cavour disait : « Il n'y a que deux systèmes de gouvernement qui soient possibles : la Chambre ou l'antichambre ». Le premier a l'incontestable mérite de la publicité. Il est toujours à craindre en effet, que les mauvais microbes dont le pullulement peut compromettre et empoisonner un organisme national, ne se développent plus impunément dans l'ombre de la dictature qu'au grand jour des débats parlementaires ».

Voici l'essentiel de la réponse que Maurras publiait le lendemain dans « L'Action Française » :

#### I. — PLEUREUSES !

Après M. Barthou, M. Carton de Wiart. Dans l'effort général des peuples pour renaître, les chefs du parlementarisme éprouvent le besoin de crier : — Casse-cou ! Prenez garde ! Ayez soin de ne pas vous trop bien porter ! L'autorité a ses excès si la liberté a les siens. La dictature est un simple accident dans la vie des peuples. . . Essence ou accident, ces considérations se recommandent par l'élégance, l'harmonie, l'inefficacité. Que veut-on dire ? Que le parlementarisme italien se fût guéri tout seul ? Ou que sur le continent européen, les vieux États ne sont pas aussi malades que les nouveaux de la plaie du bavardage parlementaire, du gouvernement des partis, de leur gaspillage matériel et moral ? . . .

#### II. — AUTORITÉ ET LIBERTÉ : L'ORGANE ROYAL.

Il serait dangereux de tout ramener à la notion simpliste de l'autorité. En effet, l'opposition autorité et liberté ne représente, malgré tout, qu'une opposition de moyens. La liberté est un moyen aveugle et obtus. L'autorité est un moyen droit et fort. Mais, dans les deux cas, se posent la question de savoir à quoi serviront l'un et l'autre moyen et la question de savoir qui les emploiera. On peut mettre l'autorité au service de la ruine publique. Cela s'est vu ailleurs qu'en Russie. On peut mettre la liberté au service du bien. La liberté n'est pas plus forte ni plus efficace parce qu'elle est inspirée du bon motif et s'applique à des fins utiles. L'autorité ne perd pas un atome de sa puissance lorsqu'elle fonctionne au profit des pires.

Il faut donc, en avant et au-dessus de ces moyens, autorité et liberté, constituer dans l'État un organe intéressé au bien public et intéressé par sa nature, par sa position, ordonné naturellement à concevoir, à désirer, à vouloir, à réaliser le salut du pays. Quand un premier magistrat élu entre en fonction, on lui dit et il dit lui-même qu'il devra dès lors mettre au-dessus des partis, au-dessus des passions le bien supérieur dont il a le dépôt. Il le doit, en effet. Mais ce n'est qu'un devoir. C'est une idée qui peut flotter, varier. Le propre de la véritable organisation politique est de placer au sommet de l'État quelqu'un dont le devoir et l'intérêt coïncident étroitement, dont l'égoïsme personnel soit identique à l'instinct vital de la nation entière et qui, par conséquent, soit induit, non seulement par le devoir, non seulement par la pensée, mais par les exigences les plus fortes de son être vivant, à ressentir ce qui peut nuire à l'État, ce qui peut lui être utile, à prévoir le bien et le mal, à se pourvoir sur le nécessaire et sur l'essentiel. C'est en ce sens que Bossuet faisait observer que le patriotisme est inné dans le cœur des rois. Une sensibilité vigilante aux intérêts de la patrie n'est organisée, en effet, que dans la monarchie héréditaire ou royauté.

#### III. — HÉRÉDITÉ. . .

Ailleurs, le magistrat suprême, quel qu'il soit, est trop peu associé aux hauts et aux bas de la vie nationale. Il règne un temps, et puis s'en va. L'avenir national ne lui est pas représenté tout rassemblé dans son avenir dynastique sur la tête de ses enfants. Voilà pourquoi le principe sauveur n'est pas l'autorité, ni même l'ordre, ni même l'unité du pouvoir, mais son hérédité. L'hérédité qui arrache la fabrication du pouvoir souverain aux partis, aux compétitions, à l'argent, et confère ainsi au pouvoir l'indépendance, lui permet aussi une association de plus en plus étroite avec l'être profond et l'être essentiel du pays. Qui dit nation, qui dit patrie, dit paternité, hérédité, naissance : comment un patriote en un peu réfléchi-peut-il éprouver la moindre

répugnance à laisser opérer le facteur héréditaire dans la désignation d'un tel organe centre du sens vital et du vouloir-vivre de la nation ? Nul droit divin, nul pacte spécial, politique ou historique ne garantit que les facultés directrices, intellectuelles ou morales seront toujours portées par l'héritier du trône au degré éminent de saint Louis, de Louis XI ou de Louis XIV, mais il ne s'agit nullement de prétendre perpétuer ce bienfait, bien qu'il soit moins rare dans les successions premières que dans les successions républicaines et démocratiques, prétendument dévolues au choix, et à quel choix !

Louis XIII ne valait pas Richelieu : mais, en servant Louis XIII, Richelieu servait la France. En République, il eût été contraint de servir d'abord Richelieu et le parti de Richelieu.

L'important est donc là. L'important de la royauté est d'établir ou de rétablir au centre de la maison un point central vivant, un organe durable, intéressé directement à la patrie, que les conditions du bien et du mal de l'État éprouvent et émeuvent de façon personnelle et immédiate, avant et bien avant que les particuliers en puissent être touchés. Comme dit La Fontaine, cette « grandeur royale » est siège naturel de l'égoïsme sacré. Ainsi l'héritier d'un négociant ou d'un champ peut être plus ou moins doué, instruit ou orné : toute chose étant égale d'ailleurs, personne n'est mieux placé que lui pour sentir le bien ou le mal, le tort ou le droit qui sont faits à ses intérêts. Il peut se tromper là-dessus comme tous les hommes. Il est le mieux placé possible pour ne pas se tromper, et personne n'est plus engagé que lui à rectifier son erreur, ce qui est le grand point pour la vie et la sûreté des populations.

Nous ne nous lasserons jamais de revenir à cette donnée claire du problème de la monarchie et de l'hérédité que les partis défigurent. Le jour où les Français réfléchis passant outre aux sophismes et aux mensonges intéressés comprendront enfin ce qui allait de soi, pour nos pères, qui étaient plus malins que nous, ce jour là, il y aura du travail et du bien pour tous sur la belle terre de France : nous aurons retrouvé le gouvernement qui roule tout seul, les effroyables déperditions qu'entraîne la démocratie trouveront une fin.



## ROUMANIE

### Les Églises Roumaines

Bien que l'histoire primitive de l'Église roumaine ne soit pas encore aujourd'hui bien tirée au clair, l'on sait pourtant avec certitude que c'est Rome, et non pas Byzance, qui fonda les premières communautés chrétiennes de Roumanie (1) et eut soin d'elles jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle. Quand, après cette époque, le pays tomba au pouvoir des Bulgares, son église changea de figure et devint slave.

La période qui va du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ne fut pas, pour elle, très brillante, et il n'est même pas sûr qu'elle se soumit dans ce temps-là à aucune hiérarchie régulièrement établie. Le peuple, en toute bonne foi, pratiquait un christianisme sévère ; les moines essayaient de se faire passer à ses yeux pour évêques, et eux-mêmes n'aimaient pas de reconnaître d'autre autorité que celle de Dieu.

Lorsque la Roumanie commença de prendre figure politique par la création des principautés de Valachie (1290) et de Moldavie (1363), la nécessité se fit sentir d'une organisation plus sérieuse de ces chrétiens anarchiques. Après divers essais qui n'allèrent pas toujours sans troubles, ni même sans excommunications lancées de part et d'autre, ce fut, en définitive, Constantinople qui fournit les évêques réguliers dont on manquait. Les simples gens déployaient, en général, beaucoup de piété ; les monastères se distinguaient souvent par l'amour de la science et le souci de l'apostolat ; de temps à autre se rencontraient, sur les trônes de Valachie et de Moldavie, des princes édifiants, dont l'ardeur à doter les églises et à donner le bon exem-

(1) D'après trois articles que M. Pierre Mesnard, élève à l'École normale supérieure, a fait paraître dans *Les Lettres* (juillet-août-septembre 1923). Les études de M. Pierre Mesnard témoignent d'une admirable érudition, mais elles laissent parfois un peu à désirer sous le rapport de la clarté.



ple était vraiment remarquable. Et il y eut un moment où le rayonnement de ces églises orthodoxes se faisait sentir bien au delà de leurs propres frontières.

La propagande calviniste n'eut, en ces pays, aucun succès. Elle ne servit qu'à accréditer l'idiome national auprès des grands et des prêtres qui comprirent la nécessité de riposter, par des livres roumains, aux attaques que les protestants avaient déclanchées en langue roumaine.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut une époque d'indigence religieuse et de relâchement moral. Voltaire, là aussi, fut pris au sérieux et des évêques se mirent à goûter les sottises des encyclopédistes français.

Cependant, il y eut un réveil dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle : le prince Couza fit reprendre à son peuple une conscience plus vive de ses origines latines ; il arracha son pays à l'influence grecque, et, en 1865, parvint à proclamer officiellement l'autonomie de l'Église roumaine. Le patriarche de Constantinople, d'abord, condamna et excommunia ; puis, faisant bonne figure à mauvais jeu, il reconnut la situation qu'il n'était plus en son pouvoir de changer.

Chose très remarquable : seules, les colonies roumaines qui s'attachèrent à préserver leur autonomie religieuse ont pu, du même coup, sauvegarder leur personnalité politique et, quand l'occasion s'en est offerte, faire retour à la mère-patrie.

L'Église de Bucovine, par exemple, ne s'est jamais laissée dépersonnaliser en dépit des efforts que l'Autriche a multipliés pour y rendre l'influence slave prépondérante. Le persévéraut courage qu'elle déploya dans sa résistance a été, comme on sait, récompensé par la réunion de ses 50.000 fidèles à leurs frères de l'ancienne Roumanie.

De même encore, dans la Dobrogea et en Bessarabie. Avant d'être replacées au sein de la Roumanie, les églises de la Dobrogea étaient en proie aux Turcs et aux Grecs à la fois. Ni les uns ni les autres n'en vint à bout. Quant aux 1.800.000 Roumains de Bessarabie, la Russie ne parvint pas davantage à les russifier. Ces Bessarabiens ne voulurent jamais ni des écoles ni des églises que les Slaves leur offraient, et, comme peu d'autres moyens de s'instruire leur restaient en dehors de ceux qu'ils repoussaient, il se fait qu'aujourd'hui toute leur formation religieuse est à reprendre sur nouveaux frais.

L'Église de Transylvanie mérite qu'on mentionne un peu plus longuement son histoire. Le calvinisme l'attaqua avec une incroyable persévérance durant un siècle. Mais, il échoua dans le but qu'il poursuivait, tout en atteignant un objectif dont, à coup sûr, il ne voulait pas, savoir : préparer, en Transylvanie, le réveil de la conscience nationale et la fondation de l'Église uniate. Quand, en effet, les troupes autrichiennes pénétrèrent en Transylvanie (1685), il leur suffit de promettre à ces Roumains que, désormais, ils seraient protégés contre la terreur calviniste et que leurs organisations religieuses resteraient indemnes, pour être accueillies avec des transports de reconnaissance. Vienne manœuvra, en cette conjoncture, avec une rare sagesse. L'empereur donna aux prêtres l'assurance que, s'ils voulaient entrer dans l'Église catholique, les mêmes privilèges leur seraient octroyés qu'au clergé latin sans que, pour cela, ils dussent renoncer à aucune prérogative des prêtres grecs. La promesse de ce cumul n'en attira pas moins de 1563 dans l'Église romaine. De son côté, le Souverain Pontife ratifia ces faveurs dès que les Roumains eurent complété leur credo imparfait par l'adoption sincère des quelques articles de foi qui font défaut aux Grecs orthodoxes. Les hommes prudents et obstinés qu'il fallait pour mener à bien l'œuvre d'union se rencontrèrent tant à Vienne qu'à Rome et en Transylvanie ; et, en dépit de quelques petits frotements pénibles, l'Église uniate catholique et l'Église orthodoxe ont généralement vécu en bonne entente dans la Transylvanie ; et toutes deux n'ont pas laissé de produire de grands fruits de science et de sainteté.

Tout cela appartient au passé.

Pour ce qui est du présent, voici à peu près comment la situation des Églises se présente dans la Grande-Roumanie.

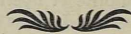
L'Église orthodoxe est, paraît-il, en décadence. Ses prélats ne sont pas toujours édifiants et son bas clergé vit souvent dans l'ignorance et la misère. En 1909, sur 4.696 prêtres en fonction, l'on a calculé que 675 seulement avaient passé par un grand Séminaire pour s'y instruire. Le traitement qu'ils touchent, comme pasteurs, est dérisoire. Aussi, une fois installés au milieu de leur troupeau, ils s'occupent principalement à gagner leur vie par l'agriculture, et ce n'est guère qu'à temps perdu, si j'ose dire, qu'ils peuvent veiller un peu aux intérêts spirituels de leurs ouailles. D'ailleurs, ils sont généralement trop méprisés des hommes influents et cultivés pour être vraiment capables d'exercer

quelque action en dehors des classes pauvres et ignorantes. Il existe bien certains prêtres instruits : mais, ceux-là ont d'abord été perdre la foi dans les universités protestantes d'Allemagne, et ils n'en sont revenus qu'avec le désir d'être bien en cour auprès des grands et d'obtenir un prompt avancement dans les honneurs. Cependant, la masse est toujours religieuse, voire superstitieuse ; l'élite considère toujours l'orthodoxie comme la religion nationale, et si, un jour, ce peuple obtenait le clergé qu'il mérite, il ne faudrait pas désespérer de le voir devenir un sujet d'édification dans l'Orient chrétien. En attendant, les Églises orthodoxes de Roumanie devront commencer par faire la paix entre elles et, ensuite, se donner un statut uniforme.

Quant aux catholiques, si les événements politiques de 1918 ont décuplé leur nombre, il subsistait contre eux des préjugés tenaces et une assez vive impopularité. La diplomatie pontificale d'avant-guerre favorisait parfois un peu trop les dominateurs autrichiens, au gré des Roumains asservis : et cela n'est pas encore oublié. Les prélats germaniques et hongrois n'ont pas toujours eu, non plus, des préférences politiques qui leur conciliasent l'attachement de leurs fidèles. Cependant, des intellectuels de marque commencent à rendre aux Papes une meilleure justice, et certains d'entre eux ne se font pas faute de proclamer que c'est de Rome et de la latinité qu'est née l'idée nationale roumaine. De leur côté, les derniers Souverains Pontifes se sont beaucoup employés à arranger les choses, et ils y ont le plus souvent merveilleusement réussi.

Certains esprits ont pensé que l'union des églises avait, en ce pays, quelque chance de se rétablir, soit sur un fondement catholique, soit même sur une base protestante. Ça été, de leur part, une généreuse illusion. Il faut qu'anparavant les Roumains cultivés redeviennent religieux et sachent eux-mêmes exactement pour quelle Église ils ont de l'attachement. Après, il y aura peut-être lieu de songer avec succès à rétablir une union qui n'apparaît encore, hélas ! nullement comme prochaine.

OMER ENGLEBERT.



*La Revue catholique des idées et des faits* paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

*La revue catholique*  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés!



Etablissements Fr. CEUTERICK, rue Vital Decoster, 60, Louvain.



## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Forts.*

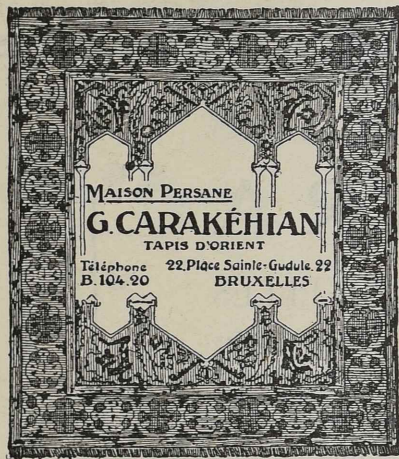
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



## L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et**

**les accidents**

**de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

**Agences dans tout le pays**

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

*Directeur : N. DIERCXSENS*

**A la Grande Fabrique**

**E. Esders**

**26, rue de la Vierge Noire, 26**

**Bruxelles**

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

*Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910*

**Vêtements pour hommes, dames et enfants**

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.






La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Écuyer



*Un tableau rayonnant!*

**"NUGGET"**  
POLISH POUR CHAUSSURES

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

**VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

Maison fondée en 1733

**François VANNES** Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRÉS

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT  
A QUALITÉ ÉGALE  
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL  
POUR LA REPARATION  
DES TAPIS